

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 11 AVRIL 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 12

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**PERSONNEL
COMMUNAL**

Sous-domaine :

**DETERMINATION
DES TAUX**

OBJET :

**Détermination des
taux concernant
les possibilités
d'avancements
de grade**

N° 29/2022

L'an deux mille vingt-deux, et le Onze Avril à 18H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 04 Avril 2022

Présents : Mmes et MM. MARTY – BENOIT – POUSSE – MAURY – SANCHEZ – COULONVAL – DUVERT – MARCAILLOU – AZEMA – LEVEJAC – SALANDINI – BELUCHE.

Excusés : Mme BROUSSE, Messieurs GREFFIER et FOURES.

Mr DUVERT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente :

Vu l' article 35 de la loi n°2007-209 du 19 Février 2007 relative à la fonction Publique Territoriale,

Vu l'article 49 modifié de la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984, 2^{ème} alinéa, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis du Comité Technique du Centre de gestion de l'Aude en date du 24 Mars 2022,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il revient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer le taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables, et propose de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

CADRES D'EMPLOI	TAUX
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	100%
ADJOINTS TECHNIQUES	100%
AGENTS DE MAITRISE	100%
AGENTS SOCIAUX	100%
REDACTEURS TERRITORIAUX	100%
ATTACHES TERRITORIAUX	100%

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **FIXE, APPROUVE et ADOPTE** les taux définis pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité tels que présentés dans le tableau ci-dessus,

- **MANDATE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents et procéder à toutes les démarches se rapportant à cette affaires.

Pour copie conforme

Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20220411-20220411DEL29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2022